

La Dépêche Nouvelle « SIPAR 145/42 »

JOURNAL DES INGÉNIEURS PROFESSIONNELS DE FRANCE

RÉGION PARIS ÎLE-DE-FRANCE



Édition du second semestre 2020

Sommaire

1. Le mot du président
2. Point sur les nouveaux adhérents
3. Transfert du siège social
4. La préparation à la certification
5. Les IPF au chevet de Notre-Dame- de Paris
6. Article de Denis LOUVEL, IPF : « parlons un peu de stratégie »
7. Info SNIPF, le mot de Jean-François MAGNANI
8. Enginet: le point, compte-rendu de la réunion du 05 mars à l'UNESCO
9. Soirée rugby du 16 février 2020

Comment nous joindre:

Par mail à l'adresse suivante:

sripf.idf@wanadoo.fr

1. Édito du président



Chèr(e)s Confrères,

Malgré la crise sanitaire, l'activité de la SRIPF 01 s'est maintenue.

Les membres du bureau se sont adaptés à la situation, et ont continué leur mission bénévole.

Jacques DELARBRE à poursuivi sa mission d'accompagnement auprès des postulants à notre certification. Pascal JACOB à crée le blog de la SNIPF, Dominique JUIF vient en renfort pour la gestion de notre trésorerie avec Fernando PIRES comme adjoint. Régis AGNELLO, notre secrétaire est votre interlocuteur pour toutes questions administratives.

Nous avons le plaisir de compter quatre nouvelles adhésions depuis la parution de notre dernier SIPAR.

N'hésitez pas à nous soumettre vos idées, afin que notre association se développe encore davantage et à venir nous rejoindre en tant que membre du Bureau dans un esprit de grande convivialité.

Je vous informe que notre assemblée générale à été reportée au 28 novembre 2020, en visioconférence. Vous recevrez semaine 43/44 les informations de connexion par mail.

Bien confraternellement,

Patrick RIVIERE

Comité de rédaction :

Patrick RIVIERE

Pascal JACOB

Denis LOUVEL

Jacques DELARBRE

Jean-François MAGNANI

Régis AGNELLO



La Dépêche Nouvelle « SIPAR 145/42 »

Suite

2. Point sur les nouveaux adhérents

Nous avons le plaisir de compter quatre nouveaux adhérents:

Sébastien DIMINI spécialité Maintenance

Marion GOYER spécialité Génie civil

Laurent HOUDART spécialité Génie civil - Bâtiment

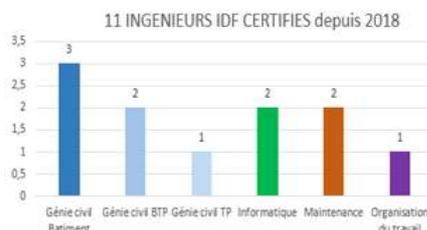
Pascal RAILLOT spécialité Génie civil - Bâtiment

3. Transfert siège social SRIPF 01

Le conseil d'administration réuni le 19 novembre 2019 a validé le transfert du siège social de la SRIPF 01 dans les locaux d'IESF Paris.

Cependant, ce transfert n'a pas encore eu lieu en raison d'un blocage administratif au niveau de la préfecture et devrait intervenir en 2021.

4. La préparation à la certification en région IDF



Le futur Ingénieur qui le souhaite, doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement « sur mesure » pendant la période de préparation de son dossier à la certification SNIPF.

En effet, la préparation, l'accompagnement, le parrainage, et le dialogue avec l'organisme de certification sont les facteurs-clés de succès.

Le postulant doit pouvoir être judicieusement orienté dans le choix des pièces à produire constitutives de son dossier, et ne pas se sentir seul dans sa démarche de certification.

Depuis 2018, les 11 postulants à la certification SNIPF ont tous été accompagnés par le Responsable Accueil (RA) IDF.

Cet accompagnement s'est réalisé sous la forme d'ateliers de préparation, ou en visioconférence.

La formation des RA est réalisée au siège administratif de la Commission Nationale de Certification.

Afin d'optimiser ses chances de succès, le postulant doit constituer son dossier dans l'ordre suivant:

- 1 Le parcours académique
- 2 Le parcours professionnel
- 3 Les références spéciales

Le postulant doit préparer son dossier avec rigueur et méthode. Il doit veiller à produire toutes les pièces attestant de ses compétences et de son expérience professionnelle.

Sa détermination à devenir un Ingénieur doit être parfaitement exprimée par écrit.

Les références spéciales venant en complément du parcours académique, sont des éléments importants à communiquer, et seront favorablement appréciés par la Commission Nationale de Certification.

Une fois le dossier de certification terminé, le RA peut rédiger une lettre de recommandation de son candidat à l'attention des membres de la commission de certification.

« *Compte-tenu des moyens modernes de communication, la crise sanitaire n'est pas un obstacle à la constitution d'un dossier de certification..Pour ce qui concerne notre région, Je suis votre interlocuteur ...n'hésitez pas à me contacter !* » **Jacques DELARBRE, RA région IDF**



La Dépêche Nouvelle « SIPAR 145/42 »

Suite

5. Les IPF au chevet de Notre-Dame de Paris

L'association Restaurons Notre-Dame (rND), récemment reconnue d'intérêt général et créée au lendemain de l'incendie du 15 avril 2019 est présidée par **Pascal Jacob**, IPF (génie civil - structure bois).

Le 17 septembre 2020, l'association rND a officiellement lancé le projet d'études scientifiques et universitaires de la restauration de la charpente bois, de la flèche et de la toiture de la cathédrale Notre-Dame de Paris en s'appuyant sur des acteurs universitaires nationaux et internationaux ainsi que sur un groupe de trente étudiants dans le cadre du Master 2 Génie Civil « *Architecture Bois Construction* » et de PFE (Projet de fin d'études d'ingénieurs).

Cette équipe universitaire s'appuie également sur un Comité d'Experts composés d'une vingtaine de professionnels dont **cinq ingénieurs IPF**,

Un prototype de charpente bois paramétrable

L'ensemble des hypothèses encore imprécises voire inconnues à ce jour conduira la commission de coopération scientifique, technique et universitaire à concevoir un prototype de charpente en bois paramétrable, évolutif et adaptable en fonction des connaissances et réponses qui résulteront des études et diagnostic en cours. Toutes les options, quant aux types de matériaux bois, à la modélisation géométrique, aux fonctionnalités et l'adaptabilité pourront donc être envisagées.

Les conclusions de ce projet d'études sont attendues pour le 1er trimestre de l'année 2021

Les acteurs du projet d'étude

Le projet d'étude, piloté par Franck BESANÇON et Gilles DUCHANOIS, s'organisera en collaboration avec plusieurs grandes écoles, universités et laboratoire de recherches

- **ENSA Nancy** : École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
- **ENSTIB d'Épinal** : École Nationale Supérieure des Technologies et des Industries du Bois
- **ESB Nantes** : École Supérieure du Bois de Nantes

- **HTW SAAR**: École Supérieure de Sarrebruck (Allemagne)
- **MAP-CRAI**: Centre de recherche en architecture et ingénierie
- **Le LHAC**: Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine.

Une trentaine d'étudiants issus de ces établissements participeront au projet d'études soit dans le cadre du Master 2 Génie Civil « *Architecture Bois Construction* » soit dans le cadre de PFE (projet de fin d'études). Le lancement de ces cycles a eu lieu le 17 septembre dernier à l'ENSTIB d'Épinal.

Le Comité d'Experts composé de 20 professionnels dont cinq ingénieurs IPF

Ce comité est composé de personnalités reconnues pour leurs compétences dans les domaines des matériaux (métaux, bois, pierre), de l'histoire des patrimoines, des monuments historiques et de leur restauration, des études scientifiques et techniques, des métiers de la charpente, et des toitures: Artisans et responsables d'entreprises, compagnons, ingénieurs.

Le rôle des experts sera de donner de la crédibilité aux résultats des études. Ils pourront enrichir, préciser et limiter les sujets d'études avant d'être engagés. Ils suivront également l'évolution des travaux et répondront aux sollicitations qui leur seront adressées. Ils apporteront dans leur domaine de compétences un regard libre et indépendant sur les études engagées. (conception et modélisation, fabrication, chantier, économie, numérique, patrimoine, filière métiers ...).

Cinq ingénieurs IPF participent à ce Comité d'Expert :

- **Jean-Philippe Fillie** (Nouvelle Aquitaine), - **Laurent Houdard** (Paris IDF), **Jean-François Magnani** (Président national SNIPF), **Patrick Rivière** (Paris IDF, Président de la SRIPF Paris IDF), **Pascal Jacob** (Paris IDF).



La Dépêche Nouvelle « SIPAR 145/42 »

Suite

Les thèmes (sujets d'études) et affectation

Ce projet d'études se répartit en six thèmes d'études distincts qui permettront d'élaborer les différents scénarios de restauration attendus en fin de projet. Il s'agira également de travailler sur des **modules paramétriques** qui permettront de s'adapter à l'inconnu et aux aléas du diagnostic de l'état de la maçonnerie de Notre-Dame.

Cela va concerner principalement: les points d'appuis de la charpente et de la flèche, le choix d'une ou de plusieurs essences, de la forme et de la géométrie de la charpente, du poids total de la toiture, du choix du matériau de couverture ...

L'idée est de « fouiller » parmi de multiples possibilités de restaurer en bois la charpente, la flèche ainsi que la toiture de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Les membres du Comité d'Experts et des autres commissions de l'association Restaurons Notre-Dame sont affectés à un ou plusieurs thèmes ci-dessous:

1. Assemblages bois de la charpente de Notre-Dame.
2. Les effets gravitaires et climatiques sur la charpente de Notre-Dame.
3. La fabrication de la nouvelle charpente de Notre-Dame (intégrant la qualité des bois).
4. L'impact environnemental de la toiture de Notre-Dame.
5. Exploration des possibles pour la charpente, la flèche et la couverture de Notre-Dame.
6. Restauration d'édifices patrimoniaux, études de cas comparées.

Des experts du numérique, de la 3D et du BiM (Building Information Modeling) complètent ce comité et interagiront transversalement sur l'ensemble des thèmes.

Un point d'étape est prévu le **vendredi 18 décembre 2020 à l'ENSA de Nancy**



Pascal Jacob, IPF, Président de Restaurons Notre-Dame - ENSTIB Epinal, 17/09/2020





La Dépêche Nouvelle « SIPAR 145/42 »

Suite

6. Denis LOUVEL « Parlons un peu de stratégie »

« Il est époustouffant de voir certains commentateurs qui n'ont aucune expérience concrète ni connaissance de base en la matière juger les stratégies d'entreprises ou de groupes d'entreprises de manière simpliste.

A écouter la rumeur portée par certains médias, la différence entre la France et l'Allemagne tient à ce que les industriels de celle-ci se sont placés systématiquement dans le haut de gamme et les nôtres dans le bas de gamme avec pour exemple l'industrie automobile. Si ce n'était grave, car la stratégie est le fondement de toute action, ce serait risible, en tous cas c'est faux.

Il est tout d'abord facile de constater que dans l'automobile tous les constructeurs allemands ne sont pas dans le haut de gamme. Autant que je sache, la Volkswagen Polo n'est pas une voiture de luxe. L'exemple de cette marque, si on l'analyse un peu, porte d'ailleurs de nombreux enseignements.

Il est possible d'abord de regarder ce qu'a fait VW dans le domaine de sa gamme. Voulant faire monter celle-ci, elle a créé une voiture de luxe, la PHAETON. Véhicule objectivement de très haute qualité, comparable aux meilleurs modèles des teutons spécialisés dans ce domaine et de plus allemand, avec la réputation de qualité (justifiée ou non) qui s'y rattache. Ce fut un « flop » retentissant !

Pourquoi : Parce que l'image de Volkswagen ne colle pas au luxe. Cette entreprise est identifiée par tous les acheteurs de voitures du monde comme fabricant de « la voiture du peuple » (traduction littérale de Volkswagen). Un individu quelque part dans le monde qui veut s'acheter une voiture haut de gamme et est prêt à y mettre 50 ou 60 000 € n'achète, dans 99,9% des cas, pas une Volkswagen, même (et surtout) s'il est allemand. Tout simplement parce qu'il n'en tirera jamais au niveau reconnaissance des autres et de lui-même le même « bénéfice » qu'avec une Mercedes par exemple, de prix égal.

C'est la même chose pour Peugeot par exemple, qui a une bonne image dans la berline moyenne mais qui ne peut pas, je dis bien ne peut pas, pour la même raison de base que Volkswagen, s'imposer tout à coup plus haut dans la gamme. Le fait que ce constructeur, comme Renault, ait essayé avec le même genre de résultat que Volkswagen montre bien à nos contempteurs de la stratégie de dîners en ville que nos constructeurs y ont

pensé. Ils sont donc moins bêtes que certains veulent le dire mais ils n'ont pas pu. Je dis bien : ils n'ont pas pu. En stratégie pure, on peut même plutôt leur reprocher de l'avoir tenté (puisqu'ils n'avaient pratiquement aucune chance de réussir).

Ils n'ont pas pu parce que ces voitures très chères ne correspondent pas à l'image qu'ils se sont forgés sur presque un siècle. Cette image ne pourrait évoluer (peut-être) qu'en dépensant des milliards d'Euros en communication et en acceptant de perdre les clients actuels. Ceci est LA donnée stratégique de base. Ils ne pouvaient pas parce que, dans l'automobile comme ailleurs, une entreprise ne peut vendre que ce qui correspond à son image. Cessons donc de reprocher à nos constructeurs des faits auxquels ils ne peuvent pas grand-chose, même s'ils ont trouvé chacun leurs solutions pour « remonter » progressivement leur capacité à figurer dans le haut de gamme. Pour moi, c'est une bonne stratégie, qui vise à réinstaller dans le paysage des marques encore présentes dans la mémoire collective. Elle prendra sans doute un certain temps mais peut donner de bons résultats, avec DS pour PSA et Alpine pour Renault, même si ce second challenge paraît plus difficile.

Revenons sur Volkswagen. Voilà bien une entreprise allemande, qui est sur le même créneau que nos constructeurs. Il n'est donc pas possible d'imputer sa réussite (7,1 milliards d'euros de résultat net en 2016) au fait qu'elle est dans le haut de gamme. Par contre elle a des coûts plus faibles, comme toutes les informations économiques le montrent, que ses concurrents français, ce qui est dans ce cas fondamental. Et quand on réfute cet argument en général avec les principes fumeux énoncés au début de cet article, on est dans l'erreur absolue ! (J'ajoute que ces suppléments de coûts sont essentiellement dus aux charges que l'état français impose à ses entreprises pour pouvoir maintenir son « train de vie » et à une réglementation beaucoup plus exigeante que chez nos concurrents)

D'autres exemples (comme le développement de l'entreprise de distribution allemande ALDI) nous montrent que l'analyse stratégique n'amène pas automatiquement au haut de gamme, contrairement à ce que les mêmes veulent nous faire croire. Ce serait d'ailleurs très facile et je ne vois pas pourquoi il faudrait mener une réflexion stratégique si le résultat était connu à l'avance. »



La Dépêche Nouvelle « SIPAR 145/42 »

Suite

7. Info SNIPF, le mot de Jean-Francois MAGNANI

« Malgré le confinement , plusieurs dossiers ont été à l'ordre du jour de la SNIPF et ont impliqué nos bénévoles dans de multiples réunions du bureau fédéral mais aussi avec certaines régions, ces dernières semaines.

Je voudrais par ce courrier vous informer de l'avancement des principaux sujets discutés.

Création du BLOG SNIPF : vous avez été informés de la création de notre BLOG SNIPF. Vous pouvez d'ores et déjà l'utiliser. Vous avez aussi la possibilité de nous rejoindre sur LINKEDIN, TWITTER , et y passer vos infos. Nous espérons que ce nouvel outil de communication moderne sera utilisé par la majorité d'entre vous, et permettra de ramener de nouveaux IPF à notre association.

Pascal Jacob, IPF Parisien que nous remercions pour son investissement, est responsable du projet BLOG, et ne manquera pas de vous contacter pour recevoir des informations et posts à publier de votre part.

Financement du CDCIP/Inscription au RSCP: une nouvelle étape a été franchie , et une équipe a été mise en place afin de pouvoir obtenir le financement de notre certificat auprès de France Compétence . Un gros travail est en cours par l'équipe en place, pour créer les fiches particulières à chacun des 82 métiers « certifiables » . Notre organisme de certification sera aussi impliqué. 10 métiers sont déjà inscrits sur le registre spécifique. La difficulté réside dans le fait que la SNIPF ne fait pas de formation.

Nous ne manquerons de faire appel à vous, pour nous aider en fonction des métiers spécifiques que vous exercez.

Mise en conformité avec le RGPD: La SNIPF a entamé la vérification de la conformité au règlement Européen régissant la protection des données personnelles dans nos fichiers. Pour cela Nous avons sous-traité la fonction DPO à Mme C.Legé, une spécialiste du Règlement Européen. Un audit a été réalisé, et un rapport de 86 pages nous a été remis. Des actions correctives sont en cours en lien avec le siège de Marseille mais aussi le certification de Toulouse.

Accord de partenariat avec la CCI Rhône AIN : Un accord a été récemment signé avec la CCI Rhône Ain toujours dans le cadre du financement du CDCIP. La CCI assurant la formation, et la SNIPF donnera le support afin d'aider à compiler les dossiers avant envoi à Toulouse. Un grand merci à Edmond Delpuech, le Président de la région Rhône Ain et à Alain Mathieu IPF, qui ont su mener à bien ce superbe projet.

Partenariat SNIPF/ SNEI et EFEXIM: La SNIPF a signé un accord avec la SNEI (Sté Nationale Experts Immobiliers) déjà depuis quelques années. L'EFEXIM (École Française Experts Immobiliers) a souhaité se joindre à notre partenariat, ce que nous venons d'accepter ben entendu. De la même façon qu'avec la CCI ce sont eux qui assurerons la formation des volontaires. La SNIPF les aidera in fine à préparer leurs dossiers de certification, avant envoi à Toulouse.





La Dépêche Nouvelle « SIPAR 145/42 »

Suite

AGO Nationale 2020 SNIPF: des discussions sont en cours pour décider de la tenue de l'AGO Nationale SNIPF en 2020 en raison de la situation COVID, et de son décalage éventuel en 2021. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.»

Jean- François MAGNANI

8. Enginet, réunion du 05 mars 2020 à l'UNESCO

Au cours de cette réunion, les organismes représentant les différents pays se sont engagés à se coordonner pour finalement arriver à une reconnaissance réciproque des certifications en Europe.

Un organisme appelé « EUROPEAN ALLIANCE FOR THE MUTUAL RECOGNITION OF CERTIFICATION OF ENGINEERING COMPETENCIES Non-Profit Association (abbreviated name: **ENGINET**) » a été créé et un accord a été signé pour aller vers cette reconnaissance réciproque. Ce document évolue en fonction des réunions et des avancées discutées.

Il est prévu que le CNI italien se rende à Toulouse avec 5 dossiers pour que nous puissions comparer nos méthodes de certification très proches, basées toutes les deux sur la norme ISO 17024. Le CNI est accrédité par Accrédia, l'équivalent du COFRAC en Italie.

En raison de la situation sanitaire, une réunion prévue à Madrid en Juin a été annulée, et nous avons démarré des vidéo-conférences avec la volonté de nous retrouver au plus vite et de comparer nos procédures .



Présents :

Engineering Council (UK)
CNI- Cert'ing (Conseil National Ingés Italien)
AIPE et AQPE (Spain)
Ordem Dos Engenheiros (Portugal)
KIVI (Pays Bas)

Les IESF étaient invités et présents (ces derniers n'ont pas signé).

Pour la SNIPF étaient présents: **Philippe et Annie PRADOS** (Pt et trésorière de la SRIPF Aquitaine), accompagnés de **François CILIENTO/Avocat** (IPF Associé) et **Jean-François MAGNANI**

9. Et pour finir...retour sur la soirée RUGBY

La SRIPF IDF a organisé en date du 16 février 2020 une soirée RUGBY au stade couvert de la Défense ARENA (92).

Dans une ambiance particulièrement conviviale, 14 participants ont participé au repas et au match opposant le RACING 92 au Stade TOULOUSAIN.

Merci à tous les participants !

